



Paris, le 12 septembre 2019

---

### UCR – Appel au 21 septembre 2019

---

Cher(e)s Camarades,

Les retraités sont engagés dans la préparation du 21 septembre, à l'appel de la Confédération Force Ouvrière contre les plans du gouvernement.

La valse-hésitation du président de la République et de ses ministres autour de la création ou pas d'un « *âge-pivot* » relève de la communication. Il s'agissait de faire passer un message, en particulier en direction de certaines organisations syndicales, en faisant mine de reculer sur la fixation de l'âge de 64 ans pour bénéficier d'une retraite sans abattement. Personne n'est dupe : il s'agira de toute façon d'obliger les salariés à travailler plus longtemps.

Le fond de l'affaire est évident : la logique comptable prévaut pour ramener les 14% du PIB que cela représente à 13, 12, 11 ...% dans les années qui viennent. Le rapport Delevoye l'a martelé : la réforme doit se faire à enveloppe constante. Mais en 2025, il faudra que le régime soit à l'équilibre alors que plus de 3 millions de retraités viendront s'ajouter aux 17 millions actuels. Qui devra se serrer la ceinture, sinon demain les retraités ?

Or, le gouvernement qui nous explique que grâce à sa réforme, les salariés y verraient plus clair, pourra, chaque année, décider de la valeur de service du point. Il pourra donc geler celle-ci et pourquoi pas la diminuer au nom des équilibres budgétaires. Alors qu'aujourd'hui les régimes du privé peuvent donner une estimation tenant compte des annuités cotisées, que dans le public la référence du dernier traitement permet de connaître le montant de sa retraite, dans le futur système décrit par M. Delevoye, personne ne saura jusqu'au dernier moment à combien il aura droit !

N'oublions pas également que le système actuel « gomme » les mauvaises années (17 sur 42) et fait le calcul sur les 25 meilleures (qui étaient dix avant les désastreux décrets de 1993 !). Dans le futur, les années de galère compteront et ne parlons pas des salariés du public dont la totalité de la carrière serait prise en compte, conduisant mécaniquement à une baisse des pensions.

Et combien d'autres questions encore inquiètent les retraités : les pensions de réversion rabotées pour des milliers de femmes, quid des trimestres déjà validés pour des millions de retraités, etc.



## **Circulaire confédérale**

Pour convaincre, le Haut-commissaire a produit des exemples dont il apparaît qu'ils sont biaisés : ils sont tous calculés en intégrant l'allongement de la durée de cotisation. On sait ainsi ce qui nous attend !

Et si on nous affirme que la solidarité sera prise en compte dans la réforme, à quelle hauteur, quel montant, quelle condition ?

On remarquera que dans les exemples figurant dans le rapport Delevoye, ne figurent pas d'invalides, de malades longue durée, et à peine quelques chômeurs.

Pour toutes ces raisons, les retraités seront dans la rue le :

**Samedi 21 septembre 2019**  
**Métro DUROC à 13h30**

Vous trouverez ci-joint un tract de l'UCR-FO à diffuser largement. Toutes les UDR-FO sont invitées à participer aux délégations organisées par les Unions départementales pour venir à Paris et participer aux frais et à l'organisation des déplacements.

Sincères salutations syndicalistes.

**Philippe PIHET**  
Secrétaire confédéral  
Secrétaire général de l'UCR-FO

**Yves VEYRIER**  
Secrétaire général  
Président de l'UCR-FO